



**GROUPE AD HOC SUR LE COVID-19 ET LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES COMMERCIAUX D'ANIMAUX
ET DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE**
Première réunion, Paris, 9 avril 2020

La conférence vidéo du Groupe *ad hoc* de l'OIE sur le COVID-19 et la sécurité des échanges commerciaux d'animaux et de produits d'origine animale (ci-après désigné le « Groupe ») s'est tenue le 9 avril 2020.

1. Ouverture de la réunion

Le Docteur Matthew Stone, Directeur général adjoint de l'OIE pour le service des « Normes internationales et Science », a accueilli les participants du Groupe au nom de la Docteure Monique Eloit, Directrice générale de l'OIE.

Le Docteur Stone a présenté dans les grandes lignes l'Approche pour la gestion des incidents adoptée par l'OIE dans le cadre du COVID-19 et a brièvement décrit les composants du chantier « Science et renseignement » de l'OIE, qui comprennent ce Groupe ainsi que le Groupe *ad hoc* sur le COVID-19 et l'Interface homme-animal et le Groupe consultatif sur l'appui des laboratoires vétérinaires à la réponse de santé publique au COVID-19. Afin de garantir une bonne coordination et communication entre les différents Groupes d'experts, ce Groupe partage deux membres avec le Groupe *ad hoc* sur le COVID-19 et l'Interface homme-animal.

Le Docteur Stone a fait observer que l'objectif du présent Groupe est de suivre les connaissances scientifiques actuelles et les évaluations des risques pertinentes élaborées par les parties prenantes sur les risques posés : à la santé humaine et la santé animale (le cas échéant) dans le cadre du COVID-19 ; et au commerce international des animaux et des produits d'origine animale. Le Groupe veillera également à garantir la cohérence et l'exactitude des messages et des conseils transmis par l'OIE et, le cas échéant, le CODEX et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

2. Président et rapporteur

Le Docteur Cristóbal Zepeda, Président de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales, a présidé la réunion. Le soutien administratif a été fourni par des membres du personnel de l'OIE.

Les Termes de référence (TdR), l'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement dans les Annexes I, II et III.

3. Évaluations nationales des risques

La réunion a commencé avec une présentation des évaluations nationales des risques (ER) existantes menées par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES¹, France), *Department for Environment, Food and Rural Affairs* (DEFRA², Royaume-Uni), et l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA³, Belgique).

La Docteure Sophie Le Poder a rendu compte des ER, conduites par l'ANSES, sur le rôle potentiel des animaux de compagnie et des animaux d'élevage dans la propagation du SARS-CoV-2 à l'homme, et le risque d'infection humaine par des aliments contaminés cuits ou non. La Docteure Helen Roberts a expliqué que DEFRA travaillait actuellement sur plusieurs ER, qui ne seront peut-être pas toutes rendues publiques. Elle a fait le point sur deux ER : l'une sur le risque des animaux de compagnie exposés à des humains infectés et le risque ultérieur de voir se

¹ <https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2020SA0037-1EN.pdf>

² N'est pas accessible au public.

³ http://www.afsca.be/comitescientifique/avis/2020/ documents/Conseilurgentprovisoire04-2020_SciCom2020-07_Covid-19petitsanimauxdomestiques_27-03-20_001.pdf

poursuivre la propagation de l'infection des animaux de compagnie aux humains et autres animaux ; et l'autre sur les risques d'exposition des animaux d'élevage au virus par des humains infectés. La Docteure Roberts a également indiqué que la contamination potentielle de la viande importée depuis des pays infectés avait été examinée. Le Docteur Cristóbal Zepeda a présenté brièvement les ER effectuées par l'AFSCA sur le risque de transmission des humains infectés aux chats et aux chiens, et des chats ou chiens infectés aux humains.

Le Groupe a acté que l'avis de l'ANSES sur la sécurité sanitaire des aliments cuits s'appuie sur les données relatives à l'inactivation par la chaleur d'autres virus de la famille des *Coronaviridae*, aucune donnée n'étant disponible sur l'inactivation thermique du virus SARS-CoV-2. Toutefois, les coronavirus sont facilement inactivés aux températures utilisées pour préparer des aliments chauds dans la restauration (par exemple, pendant quatre minutes à 63°C).

Le Groupe a discuté de la capacité du SARS-CoV-2 à infecter les animaux. Il a été noté que la présence d'un récepteur approprié dans un nouvel hôte est nécessaire mais pas suffisant pour induire une infection. Par exemple, parmi toutes les espèces examinées à ce jour, les porcs possèdent le récepteur qui se rapproche le plus de celui des humains, mais ils ne sont pas sensibles au virus. De plus, la capacité d'une espèce à être infectée n'entraîne pas nécessairement une réplication virale, une virémie et la capacité à infecter ensuite d'autres animaux. À ce jour, les espèces d'animaux d'élevage dont les porcs, les poulets et les canards, semblent résistants à l'infection. En revanche, les chats sont sensibles à l'infection dans des conditions de laboratoire et les jeunes chats peuvent présenter des signes cliniques sévères. De plus, on a chaque jour davantage de preuves d'une potentielle infection naturelle chez les chats errants ainsi que chez les chats dans les refuges ou les expositions. Les études sur les épreuves virulentes chez l'animal montrent que les furets sont également sensibles à l'infection, ce qui est important car ce sont des animaux de compagnie et ils sont également utilisés dans la recherche médicale, offrant vraisemblablement un modèle tout indiqué (par exemple, pour les études sur l'efficacité des vaccins).

Le Groupe a commenté les difficultés rencontrées pour l'extrapolation d'informations sur la sensibilité obtenues à partir des études sur les épreuves virulentes, menées chez l'animal dans des conditions de laboratoire, aux situations externes sur le terrain. De fait, la dose d'épreuve virale a tendance à être très élevée en conditions de laboratoire.

Il a été pris acte du potentiel que les animaux de compagnie ont à transférer mécaniquement le SARS-CoV-2 de leur fourrure aux humains sensibles. Toutefois, il n'existe encore aucune donnée sur la longévité du virus présent sur la fourrure. À ce jour, la transmission des animaux de compagnie à l'homme n'a pas été prouvée.

Le Groupe a conclu que :

- les animaux de compagnie ou d'élevage en contact avec les cas humains de COVID-19 courent un risque élevé d'exposition au SARS-CoV-2 ;
- le rôle des animaux de compagnie dans l'épidémiologie actuelle du COVID-19 chez l'homme est négligeable ;
- ni les évaluations des risques, ni les études expérimentales n'ont apporté de preuve indiquant que les animaux servant à la production de denrées alimentaires jouent un rôle dans la pandémie du COVID-19 ;
- la principale voie à risque d'exposition des humains sensibles au SARS-CoV-2 est par contact direct ou indirect avec des humains infectés.

4. Lacunes dans les connaissances et incertitudes

Le Groupe a noté :

- le manque d'informations sur la pathogenèse de l'infection chez les animaux hôtes, notamment quels tissus sont susceptibles de contenir le virus compte tenu de la nature limitée et transitoire de la virémie, lorsqu'il y en a une ;
- la difficulté à extrapoler les résultats de laboratoire aux conditions sur le terrain ;
- le manque d'informations sur la sensibilité d'autres espèces d'animaux d'élevage, dont les bovins, les ovins, les caprins et les animaux aquatiques ;
- qu'il serait utile de quantifier la quantité et la durée de l'excrétion virale par les chats et les furets infectés ;
- le manque de données sur la longévité du SARS-CoV-2 sur la fourrure des animaux ;
- qu'il serait utile d'avoir des informations sur les facteurs de risque pour la sensibilité à l'infection (par exemple âge, stress, autres éléments relatifs à l'état de santé) chez les espèces non-humaines.

5. Collecte de renseignements – autres recherches pertinentes

Le Groupe a été informé que la FAO prépare actuellement une ER sur l'exposition au SARS-CoV-2 par le biais des animaux ou de leur produits dérivés, se concentrant sur la faune sauvage, les animaux d'élevage, les animaux de compagnie et les animaux aquatiques. Le personnel technique de la FAO est en train de finaliser l'ER et celle-ci devrait être disponible d'ici la mi-mai. Il se peut que les membres du Groupe soient contactés afin de revoir les aspects techniques.

Les études sur les épreuves virulentes chez l'animal se poursuivent. Les bovins sont inclus dans au moins l'une des études.

6. Q&R de l'OIE – ajouts ou modifications ?

Sur la base des informations et des preuves considérées au cours de la présente réunion, le Groupe a examiné la dernière version des *Questions et réponses sur la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)* publiée sur le site Web de l'OIE (dernière mise à jour : 09/04/2020).

Le Groupe a reconnu le rôle important de ce document pour maintenir les Membres de l'OIE informés, et a loué le travail du Secrétariat et des experts de l'OIE qui ont développé le texte actuel. Le Groupe a estimé que le texte était conforme aux preuves actuelles, et a proposé d'apporter des modifications mineures au présent libellé afin que certaines recommandations gagnent en clarté, surtout en ce qui concerne le manque de preuves soutenant la mise en œuvre de mesures sanitaires dans le cadre des échanges internationaux, notamment les mouvements des animaux de compagnie.

7. Prochaine réunion

Le Groupe a convenu de se réunir à nouveau, en fonction des besoins.

8. Finalisation et adoption du projet de rapport

Le Groupe a finalisé et adopté le projet de rapport.

.../Annexes

GROUPE AD HOC SUR LE COVID-19 ET LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES COMMERCIAUX D'ANIMAUX ET DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

Termes de référence

Objectif

L'objectif du présent Groupe *ad hoc* est de suivre les connaissances scientifiques actuelles et les évaluations des risques pertinentes élaborées par les parties prenantes sur les risques posés à la santé humaine et la santé animale (le cas échéant) dans le cadre du COVID-19 et au commerce international des animaux et des produits d'origine animale. Le Groupe s'efforcera également de garantir la cohérence et l'exactitude des messages et des conseils transmis par l'OIE et, le cas échéant, par le CODEX et le CIPV.

Les Groupes *ad hoc* se réunissent sous l'autorité de, et rendent compte à, la Directrice générale de l'OIE.

Informations générales

En décembre 2019, des cas humains de pneumonie d'origine inconnue ont été rapportés dans la ville de Wuhan, dans la Province de Hubei en Chine (Rép. populaire de). Un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été identifié par les Autorités chinoises comme étant l'agent causal. Depuis, des cas humains ont été signalés par presque tous les pays et la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a été classée comme pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le rôle des animaux dans l'épidémiologie du COVID-19 n'est pas clair. Il se pourrait que les chauves-souris soient à l'origine du virus, mais pour l'heure rien n'est sûr. Le 28 février 2020, le cas asymptomatique d'un chien de compagnie apparemment infecté par son maître (un patient atteint du COVID-19) à Hong Kong a été rapporté à l'OIE en tant que maladie émergente. Par la suite, de nombreux autres cas chez des chiens et plus récemment chez des chats ont été signalés. De plus, des recherches animales sur les épreuves virulentes ont été entamées un peu partout dans le monde chez différentes espèces, dont les animaux d'élevage ainsi que les chiens et les chats.

Dans le cadre du COVID-19, les pays doivent se poser la question de savoir si les échanges internationaux des animaux ou des produits d'origine animale peuvent poser un risque à la santé humaine ou la santé animale, lorsqu'ils tentent de concilier la protection de la santé humaine et le maintien de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Il est important que les décisions prises en matière commerciale, s'appuyant sur des fondements scientifiques, ne soient pas plus contraignantes que nécessaire afin d'offrir une protection adéquate et prennent en compte d'autres impératifs stratégiques comme la sécurité alimentaire.

Mesures à prendre

Le Groupe *ad hoc* :

- **suivra** les nouvelles connaissances sur le SARS-CoV-2 susceptibles d'influer sur les risques posés à la santé humaine ou la santé animale dans le cadre des échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale ;
- **suivra** les évaluations des risques pour les animaux et les produits d'origine animale en ce qui concerne l'infection par le SARS-CoV-2 ;
- **recommandera** des mesures d'atténuation des risques pour les échanges commerciaux, lorsque cela est justifié, tout en conciliant les risques à fondement scientifique avec d'autres considérations.

Considérations

- Considérer le travail et les progrès effectués par le Groupe *ad hoc* sur le COVID-19 et l'Interface homme-animal.
- Considérer les informations mises à jour et tout matériel pertinent fourni par un Membre ou partagé par l'OIE en préparation de ces réunions.
- Garantir une approche coordonnée avec le Codex, et le CIPV le cas échéant, afin d'identifier et de combler les lacunes éventuelles dans les conseils prodigués par ces organisations.

Attentes

Les membres du Groupe *ad hoc* doivent :

- signer l'Engagement de confidentialité de l'OIE (si ce n'est pas déjà fait) ;
- compléter le formulaire de Déclaration d'intérêt ;
- lire et étudier en détail tout matériel fourni par l'OIE avant la réunion ;
- se mettre d'accord sur la nomination du président de la réunion ;
- contribuer aux discussions en ligne et hors ligne ;
- contribuer à l'élaboration de tout conseil ;
- comprendre que la composition de ce groupe peut être modifiée entre les réunions du Groupe *ad hoc* afin de refléter les nouveaux besoins et priorités (par exemple lorsqu'une expertise supplémentaire en gestion des risques devient impérative).

Livrables

Les livrables de ce Groupe *ad hoc* comprennent :

- du texte, le cas échéant, à ajouter aux Q&R de l'OIE sur le COVID-19 ;
- des examens ou appréciations, sur demande, des évaluations des risques produites par les parties prenantes ;
- un rapport qui récapitule les principaux points de la discussion et les conclusions de la ou des réunions.

Calendrier

Le Groupe *ad hoc* se réunira en ligne le jeudi 9 avril 2020, puis de manière *ad hoc* en fonction des nouvelles informations qui apparaîtront.

**GROUPE AD HOC SUR LE COVID-19 ET LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES COMMERCIAUX D'ANIMAUX
ET DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE**

Paris, jeudi 9 avril 2020

Ordre du jour

Début	Fin	Temps	Point abordé	Intervenant
15h00	15h10	0:10	1. Accueil et brèves introductions	Cristóbal ZEPEDA
15h10	15h25	0:15	2. Termes de référence du Groupe <i>ad hoc</i> et cadre de l'OIE	Matthew STONE
15h25	15h35	0:10	3.a. Récapitulatif des évaluations des risques existantes – France	Sophie LE PODER
15h35	15h45	0:10	3.b. Récapitulatif des évaluations des risques existantes – Royaume-Uni	Helen ROBERTS
15h45	15h55	0:10	3.c. Récapitulatif des évaluations des risques existantes – Belgique, autres ?	Cristóbal ZEPEDA
15h55	16h05	0:10	4.a. Collecte de renseignements – évaluations des risques	Cristóbal ZEPEDA
16h05	16h10	0:05	4.b. Collecte de renseignements – autre recherche pertinente	Cristóbal ZEPEDA
16h10	16h15	0:05	5. Q&R de l'OIE – ajouts ou modifications ?	Cristóbal ZEPEDA
16h15	16h20	0:05	6. Étapes suivantes et marche à suivre	Cristóbal ZEPEDA

GROUPE AD HOC SUR LE COVID-19 ET LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES COMMERCIAUX D'ANIMAUX ET DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

Paris, jeudi 9 avril 2020

Liste des participants

EXPERTS

Dr Dana Cole

United States Department of Agriculture
Animal and Plant Health Inspection Service
Center for Epidemiology and Animal Health
2150 Centre Ave. Bldg B
CO 80526 Fort Collins
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
dana.j.cole@usda.gov

Dr Louise Kelly

Royal Veterinary College
Royal College Street
NW1 0TU Londres
ROYAUME-UNI
louise.kelly@apha.gov.uk

Dr Nikolaus Kriz

European Food Safety Authority
Via Carlo Magno 1A
43126 Parme
ITALIE
nikolaus.kriz@efsa.europa.eu

Prof. Sophie Le Poder

École Nationale Vétérinaire d'Alfort
Unité de virologie
7 avenue du Général de Gaulle
94704 Maisons Alfort
FRANCE
sophie.lepoder@vet-alfort.fr

Prof. Thomas Mettenleiter

Friedrich-Loeffler-Institut
Südufer 10
17493 Greifswald
Insel Riems
ALLEMAGNE
thomasc.mettenleiter@fli.de

Dr Francisco Reviriego Gordejo

Direction générale de la santé et de la sécurité
alimentaire
Commission européenne
Rue Breydel 4
1040 Bruxelles
BELGIQUE
francisco.reviriego-gordejo@ec.europa.eu

Dr Helen Roberts

Department for Environment, Food and Rural
Affairs
Animal and Plant Health Agency
Nobel House, 17 Smith Square
SW1P 3JR Londres
ROYAUME-UNI
helen.roberts@defra.gov.uk

Dr Manuel Jose Sanchez Vazquez

Pan American Foot-and-Mouth Disease Center
Av. Governador Leonel de Moura Brizola, 7778
São Bento
25045-002 Duque de Caxias
BRÉSIL
sanchezm@paho.org

Dr Suminder Sawhney

Canadian Food Inspection Agency
59 Camelot Drive
K1A 0Y9 Ottawa
Ontario
CANADA
suminder.sawhney@canada.ca

Dr Sophie von Dobschuetz

Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Animal Production and Health Division
Viale delle Terme di Caracalla
Rome, 00153
ITALIE
sophie.vondobschuetz@fao.org

Président de la Commission scientifique pour les maladies animales (président)

Dr Cristóbal Zepeda

APHIS Attaché, Brazil
7500 Brasilia Place
Dulles, VA 20189-7500
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
cristobal.zepeda@aphis.usda.gov

Siège de l'OIE

Dr Matthew Stone

Directeur général adjoint « Normes
internationales et Science »
m.stone@oie.int

Dr Gregorio Torres

Chef du Service scientifique
g.torres@oie.int

Dr Jennifer Hutchison

Adjointe au Chef du Service scientifique
j.hutchison@oie.int

Dr Francisco D'Alessio

Adjoint au Chef du Service des Normes
f.dalessio@oie.int

Dr Antonino Caminiti

Chargé de mission
Service scientifique
a.caminiti@oie.int

Dr Stefano Messori

Chargé de mission
Service scientifique
s.messori@oie.int